

MISSION PERMANENTE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

N° 22.2-201101735 gr

La Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat du Comité contre la torture (CAT) et a l'honneur de lui communiquer, ci-après, la composition de la délégation monégasque à l'occasion de l'examen des quatrième et cinquième rapports de la Principauté de Monaco, qui aura lieu les 20 et 23 mai 2011, dans le cadre de la quarante-sixième session du Comité :

- S.E M. Philippe NARMINO, Directeur des Services Judiciaires, Chef de délégation ;
- S.E M. Robert Fillon, Ambassadeur, Représentant Permanent de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies ;
- Mme Marina CEYSSAC, Conseiller auprès du Directeur des Services Judiciaires ;
- Mme Antonella SAMPO-COUMA, Administrateur principal à la Direction des Services Judiciaires ;
- M. Jean-Laurent RAVERA, Chargé de Mission au Service « Entités internationales » du Département des Relations Extérieures ;
- M. Gilles REALINI, Deuxième Secrétaire à la Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies.

La Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat du Comité contre la torture les assurances de sa haute considération. e .

Genève, le 11 mai 2011

